

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

Modalités d'évaluation de la certification

ACCOMPAGNER DES PERSONNES DANS LEUR ORIENTATION, LEUR INSERTION, LEUR EVOLUTION PROFESSIONNELLE AVEC LA DEMARCHE EDUCATIVE EXPERIENTIELLE / ADVP

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir desquels le dispositif de formation visant la certification est initié :

Sont concernés les métiers suivants : Professionnels (en exercice ou en recherche d'emploi) de l'accompagnement, du conseil, de la formation intervenant dans le champ de l'orientation professionnelle, de l'insertion, de la recherche d'emploi, de l'évolution professionnelle (conseillers en insertion professionnelle, conseillers en orientation, conseillers en évolution professionnelle, formateurs, conseiller bilan, coach, éducateurs, professionnels des ressources humaines).

Il s'agit pour ces professionnels de l'accompagnement, possédant déjà une expérience dans ce domaine, d'acquérir méthode, techniques et outils d'accompagnement qui rendent actrice la personne accompagnée et facilitent chez elle la construction d'un projet d'orientation professionnelle, réaliste et réalisable sur le marché du travail.

Avec cette certification, les professionnels développent des compétences pour utiliser, avec cohérence et déontologie, **la Démarche Educative Expérientielle/Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP)** et ses outils dans différentes prestations (orientation, reconversion, transitions, mobilité professionnelle), sous différentes formes, face à différents types de publics et dans des contextes de travail en constante mutation.

Modalités d'évaluation de la certification
ACCOMPAGNER DES PERSONNES DANS LEUR ORIENTATION, LEUR INSERTION, LEUR EVOLUTION PROFESSIONNELLE AVEC LA DEMARCHE
EDUCATIVE EXPERIENTIELLE / ADVP

Les compétences seront mises en application sur le terrain, durant au moins 4 mois, avant d'être évaluées.

Support et critères d'évaluation :

Chaque candidat sera invité à répondre à l'Epreuve Composite d'Evaluation (ECé) disponible via le site internet du PATIO Formation. Dans cette épreuve, afin d'apporter la preuve des compétences acquises par sa pratique, le candidat devra alternativement :

- **répondre à des questions** portant sur ses connaissances des fondements théoriques de la Démarche Educative Expérientielle/ADVP,
- **traiter des cas pratiques** permettant d'évaluer sa compréhension des situations et ses capacités à réagir à ces situations,
- rédiger des **réécits d'expérience** témoignant de la mise en application de la démarche dans ses pratiques d'accompagnement,
- procéder à **des retours réflexifs** sur des moments d'accompagnement permettant d'évaluer ses capacités de méta-cognition,
- **s'auto-évaluer**, démontrant ainsi ses capacités à se remettre en question,
- **adapter des outils** d'accompagnement prouvant ses capacités d'adaptation et d'évolution.

Les candidats devront obligatoirement y répondre en s'appuyant sur des expériences vécues d'accompagnement et sur la mobilisation des compétences acquises en formation. Les critères d'évaluation – en lien avec chacune des compétences visées par la certification – sont exposés dans le tableau intitulé « Référentiels » ci-après.

Après avoir satisfait à l'Epreuve Composite d'Evaluation (ECé), le candidat est invité à une soutenance devant un jury convoqué par Le PATIO Formation. Cette soutenance d'évaluation des compétences devra se dérouler dans les 6 mois maximum après la formation.

Organisation du jury :

Chaque candidat se présente devant un jury composé a minima d'un membre de l'équipe du PATIO Formation et d'un(e) professionnel(le) de l'accompagnement, externe au PATIO Formation et utilisant la Démarche Educative Expérientielle/ADVP.

Déroulé :

1 – Chaque candidat arrive à l'heure de sa convocation. A son arrivée, il tire au sort un cas parmi plusieurs préparés à l'avance par Le PATIO Formation. Pendant 45 minutes, il prépare le traitement qu'il ferait de ce cas.

2 – Passage devant le jury :

- a) Le candidat se présente brièvement.
- b) Le candidat présente en 15 minutes maximum le traitement du cas tiré au sort.
- c) Le candidat échange avec le jury (questions, réponses) pendant 30 à 45 minutes à partir du cas exposé et des réponses du candidat à l'Epreuve Composite d'Evaluation (ECé).
- d) En clôture, le candidat s'exprime sur son bilan de la formation et de certification.

3 – Délibération du jury : 15 minutes

REFERENTIELS

ACCOMPAGNER DES PERSONNES DANS LEUR ORIENTATION, LEUR INSERTION, LEUR EVOLUTION PROFESSIONNELLE AVEC LA DEMARCHE EDUCATIVE EXPERIENTIELLE / ADVP

Référentiel de Compétences	Référentiel de Certification	
	Modalités d'évaluation comprises dans l'Epreuve Composite d'Evaluation et lors de la soutenance devant le Jury	Indicateurs
C1 - Accueillir la personne accompagnée dans sa singularité pour lui permettre de formuler ses attentes et ses besoins, ceci en l'écoutant, la questionnant et en reformulant ses propos.	Récit d'un fragment d'accompagnement relatant l'accueil d'une personne et les attitudes mises en œuvre pour faire qu'elle exprime ses attentes et besoins	A travers son récit, le candidat témoigne d'une bonne écoute et d'une disponibilité : Les questions posées sont pertinentes au regard de la problématique d'accompagnement. Les reformulations énoncées sont en écho aux propos tenus par la personne accompagnée.
C2 - Positionner et faire se positionner la personne accompagnée dans les 4 étapes de l'ADVP, pour faire l'accord sur les objectifs de l'accompagnement, sur les moyens qui seront mis en œuvre, sur les place et rôle de chacun, dans le respect de la démarche éducative expérientielle.	Récit d'un fragment d'accompagnement relatant le positionnement de la personne dans le processus de choix. Cas pratiques présentant diverses situations précises dans lesquelles le candidat doit identifier le positionnement des personnes.	Les 4 étapes de l'ADVP sont connues. Un outil ou activité d'auto-positionnement est utilisé. Le positionnement fait par la personne est reformulé. Les modalités de poursuite de l'accompagnement sont proposées dans le respect du contexte d'intervention. Le rôle et la place de chaque entité sont précisés. Le candidat reste bien centré et à l'écoute de la personne accompagnée.

REFERENTIELS

ACCOMPAGNER DES PERSONNES DANS LEUR ORIENTATION, LEUR INSERTION, LEUR EVOLUTION PROFESSIONNELLE AVEC LA DEMARCHE EDUCATIVE EXPERIENTIELLE / ADVP

Référentiel de Compétences	Référentiel de Certification	
	Modalités d'évaluation comprises dans l'Epreuve Composite d'Evaluation et lors de la soutenance devant le Jury	Indicateurs
<p>C3 - Amener la personne accompagnée à une meilleure connaissance d'elle-même par l'exploration de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ses valeurs et centres d'intérêt, - ses compétences, - son rapport au travail, - son pouvoir d'agir. 	<p>Récit d'une expérience d'utilisation d'une activité/outils d'exploration dans lequel figure clairement : objectifs, description, consignes, traitement.</p> <p>Questionnaire sur les attitudes en entretien.</p> <p>Retour réflexif sur cette expérience.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les caractéristiques de la phase d'exploration sont connues. - Les outils/activités permettant à la personne accompagnée de réaliser cette exploration sont utilisés. - La capitalisation des éléments retenus à la suite de cette exploration est formalisée (outil de suivi/synthèse). - Les attitudes préconisées par la Démarche Educative Expérientielle sont mises en œuvre. - Aucun jugement et avis personnel ne sont émis.
<p>C4 - Amener la personne accompagnée à observer, décrire son environnement socio-économique (ESE) et la diversité des environnements professionnels ; ceci pour élargir et diversifier ses choix d'orientation tout en précisant ce qui est acceptable et possible pour elle.</p>	<p>Récit d'un fragment d'accompagnement illustrant la mise en exploration de l'ESE et le traitement des informations recueillies.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les notions d'ESE et d'environnement professionnel sont connues. - Une activité adaptée à la situation est choisie et proposée à la personne. - Les attitudes propres à la Démarche Educative Expérientielle sont mises en œuvre.

REFERENTIELS

ACCOMPAGNER DES PERSONNES DANS LEUR ORIENTATION, LEUR INSERTION, LEUR EVOLUTION PROFESSIONNELLE AVEC LA DEMARCHE EDUCATIVE EXPERIENTIELLE / ADVP

Référentiel de Compétences	Référentiel de Certification	
	Modalités d'évaluation comprises dans l'Epreuve Composite d'Evaluation et lors de la soutenance devant le Jury	Indicateurs
<p>C5 - Amener la personne accompagnée à dégager puis hiérarchiser des pistes d'orientation possibles pour elle, ceci à partir d'une synthèse des éléments recueillis lors des travaux précédents.</p>	<p>Récit d'un fragment d'accompagnement décrivant l'utilisation qui a été faite de l'outil de suivi/synthèse au cours de l'accompagnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le choix de l'outil et sa mise en œuvre ont permis à la personne accompagnée de dégager et de hiérarchiser ses pistes d'orientation. - Le candidat n'interprète pas à la place de la personne accompagnée.
<p>C6 – Amener la personne accompagnée à approfondir chacune des pistes retenues en lui faisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sélectionner les sources d'information utiles à son orientation, - rechercher et traiter divers types d'informations sur les métiers envisagés et sur leurs débouchés, - confronter ses caractéristiques personnelles aux exigences du métier et du marché du travail, pour valider son projet. 	<p>Récit d'un fragment d'accompagnement relatant les propositions faites par le professionnel pour engager une personne dans l'exploration d'un métier (objectifs, exercices de travail, consignes, supports).</p> <p>Retour réflexif sur sa pratique et auto-évaluation de celle-ci.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diverses sources d'informations eu égard au projet de la personne sont étudiées. - Une activité est proposée pour construire une méthodologie personnalisée de traitement de l'information sur les métiers et sur le marché du travail. - Les modes d'évaluation et/ou de confrontation de ses caractéristiques personnelles aux exigences du métier et du marché du travail sont identifiés et utilisés. - Le candidat fait preuve d'organisation.

REFERENTIELS

ACCOMPAGNER DES PERSONNES DANS LEUR ORIENTATION, LEUR INSERTION, LEUR EVOLUTION PROFESSIONNELLE AVEC LA DEMARCHE EDUCATIVE EXPERIENTIELLE / ADVP

Référentiel de Compétences	Référentiel de Certification	
	Modalités d'évaluation comprises dans l'Epreuve Composite d'Evaluation et lors de la soutenance devant le Jury	Indicateurs
<p>C7 - Amener la personne à prendre une décision d'orientation, présenter et argumenter son projet, en lui faisant construire un plan d'action sur lequel sont planifiées les premières étapes de sa réalisation.</p>	<p>Retranscription commentée du plan d'action d'une personne accompagnée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les étapes de la construction d'un plan d'action sont maîtrisées. - La personne accompagnée a planifié les actions à mener pour la réalisation de son projet. - Un échange a eu lieu sur la pertinence des actions identifiées eu égard à la situation de la personne et à son objectif. - Le candidat fait preuve de rigueur dans l'accompagnement à la formalisation du plan d'action.